

Num. rapport: **20220011293-V.1**

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RAPPORT DU CONTRÔLE DE CONFORMITÉ : INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT & TBT DOMESTIQUE

GENERALITE

Type d'installation: Extension/Modification

Lieu d'inspection: Loft 2 / Rue Vanderborcht 28, 1081 Koekelberg

Référence: Livre I Chapitre 6.4.

Date d'inspection: 24/10/2022

Inspecteur: Mohamed TAKADDOUMI

Propriete de: Kaddouri Majid

Pers.Cont.:

NRN: /

Delivre a: /

Date: 17/08/2022

Nature de l'extension/modification:

Type de locaux: Appartement

Type d'inspection: Contrôle de conformité avant mise en usage

Autres Reglements:

Prochain contrôle au plus tard le: **24/10/2047** ou dans un délai de: 300 mois

Installateur: /

T.V.A.:

tel.:

Documents de référence:

DETAILS DU POINT DE FOURNITURE

Nom de l'entreprise distributrice d'électricité: SIBELGA

Numero EAN:

Compteur: 11620641

Marque:

Nature du courant: Alternatif

Index I: 000007,0

Index II:

Raccordement: Souterrain ou aérien (Ondergronds of bovengronds)

Tension de serv.: 3x230V

I max. instal.: 40A

Prot. princ. branchement: aut. 3p 40A

Liaison comptage-coffre de repart.

Type de cable: XVB

Nombre de cond.: 3

Section: 10 mm²

CONTROLES VISUELS - MESURES - ESSAIS

Schémas conformes et signés: OUI

Description Installation:

 voir les schemas en annexe schema unifilaire et schema de position ont ete signes pour approbation

Installation executee conformement aux schemas: en ordre

Etat du matériel électrique (fixation, dégradation...): en ordre

Inventaire des influences externes present et signe: en ordre

Protection contre les chocs electriques:

Contact direct: en ordre

Contact indirect: en ordre

Différentiels essaie par bouton test: en

Contrôle des boucles de défaut: en ordre

ordre

Resist. d'isolement general: 2,65 Mohm

Electrode de terre:

type: piquets

Section: 16 mm²

Resistance de dispersion: 12,72 Ohm

Continuite PE et liaison equipotentielle: en ordre

Matériel et influences externes: en ordre

Inter.Diff.General: 4p 40A/300mA

Scellé par plombage: en ordre

Diff. supplém.: 4p 40A/30mA

Pas encore places: cuisine,

Nombre de tableaux: 2

Nombre de circuits terminaux: 20

Adéquation entre les dispositifs de protection et la section des conducteurs: En ordre

Contrôle visuel du matériel fixe ou à poste fixe dangereux: En ordre

Contrôle visuel du matériel mobile à poste fixe dangereux: Pas d'application

Adéquation entre le différentiel et la valeur de la resistance de dispersion de terre: En ordre

CONCLUSION



L'INSTALLATION EST CONFORME

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension et peut être mise en service. La prochaine visite de contrôle est à effectuer dans le délai prescrit par le Livre 1 (voir ci-dessus).

Pour le Directeur Technique,

L'inspecteur,

CONSTATATIONS

Note (N) - Remarque (O) - Infraction au Livre 1 (I) - Dérogation (D) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N11 () - Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection..

N12 () - Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

N13 () - Sauf stipulation contraire, l'examen porte exclusivement sur l'état et le bon fonctionnement de l'installation. Sa conception sort du cadre de la mission.

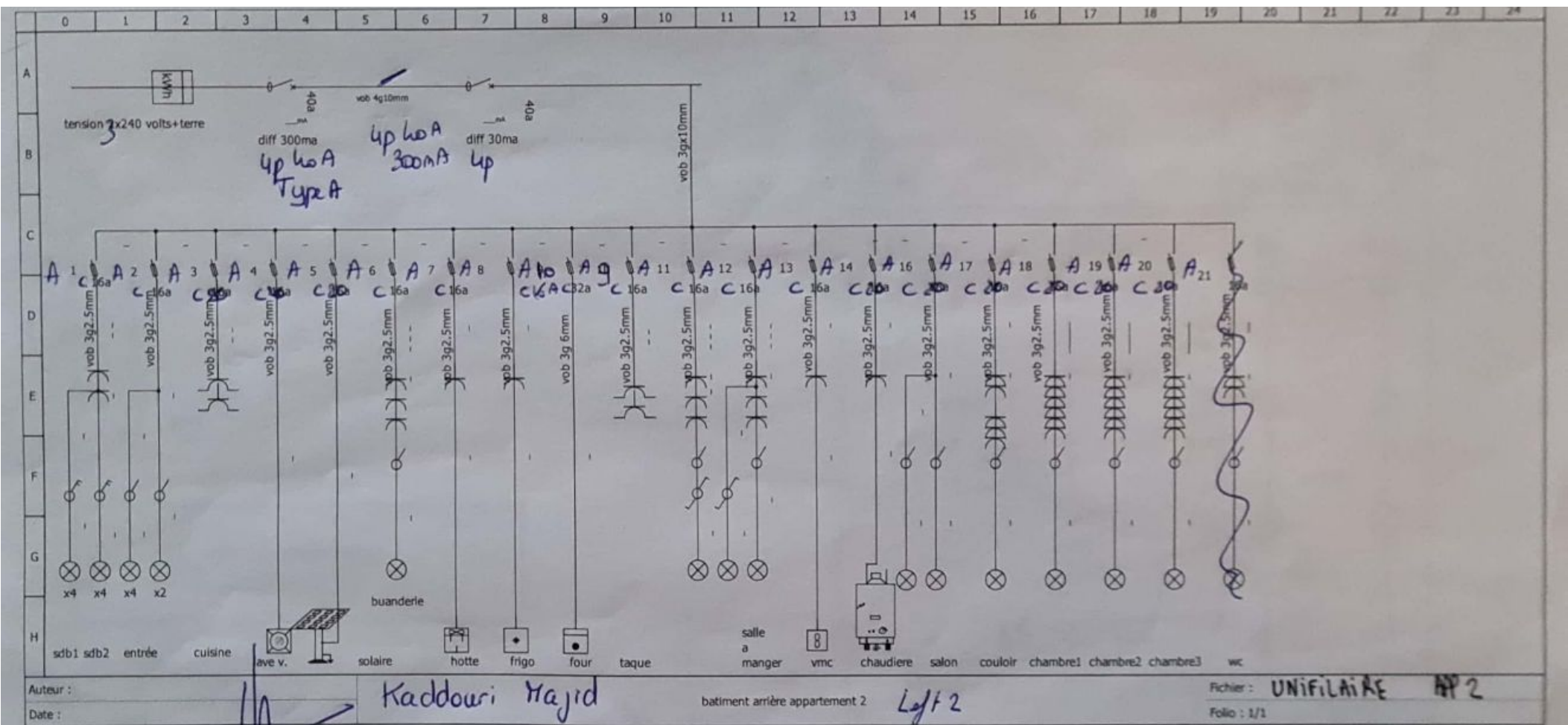
L'inspecteur certifie avoir suivi toutes les étapes de la check-list: OUI

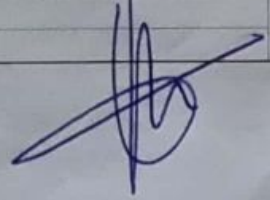
CONSEILS/REMARQUES:

Suivant la sous-section 6.4.6.4.b.7. du Livre 1, il est obligatoire de rappeler :

- a) l'obligation de conserver le rapport dans le dossier de l'installation électrique ;
- b) l'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique ;
- c) l'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Livre 1: RGIE approuvé (ou introduit) par l'arrêté royal du 08/09/2019.



Auteur : 

Date :

Kaddouri Majid
 batiment arriere appartement 2 Left 2

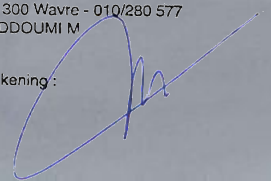
Fichier : UNIFILAIRE AP 2
 Folio : 1/1

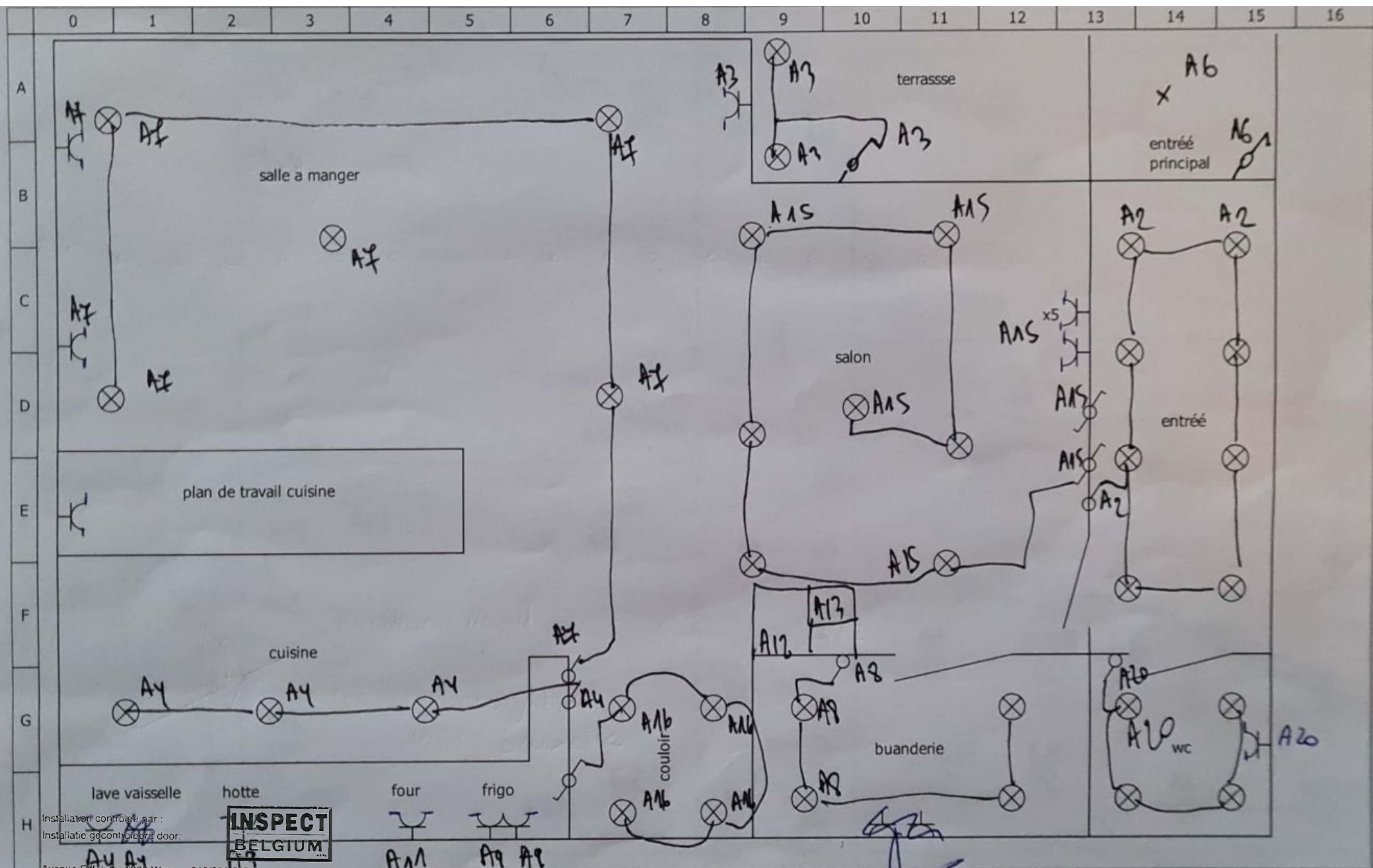
rue Vanderborght, 28
 1081 Bruxelles

Installation contrôlée par :
 Installatie gecontroleerd door:



Avenue Eiffel, 8 - 1300 Wavre - 010/280 577
 Inspecteur : TAKADDOUMI M
 Date / Datum :
 PV n° :
 Signature / Handtekening :





Installation contrôlée par :
 Installatie gecontroleerd door:



Avenue Eiffel, 8 - 1300 Wavre - 010/280577

Inspecteur : TAKADDOUNI M

Date / Datum :

PV n° :

Signature / Handtekening :

Date :

schéma de position appartement 2 partie 1

logt 2.

Fichier : 1/2

Folio : 1/1

